



PUBLICATION D'UNE NOUVELLE VERSION DU PROTOCOLE NATIONAL « COVID » / AUTRES DOCUMENTS INTERESSANTS

Le Ministère du travail vient de publier une nouvelle version du Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise.

[Cliquer ici](#)

Dans la cadre de la stratégie de réouverture liée à l'amélioration de la situation sanitaire, le document a été actualisé en vue de la troisième étape du 9 juin.

Le protocole revient notamment sur les nouvelles règles en matière de télétravail et sur la possibilité d'organiser des réunions en présentiel ou des moments de convivialité, dans le respect des gestes barrière.

Attention, jusqu'au 9 juin 2021, les préconisations à observer sont celles du protocole publié le 18 mai, communiqué dans notre Coup d'œil n°17.

Vous pouvez également consulter :

- [La fiche sur l'organisation et le fonctionnement des restaurants d'entreprise ;](#)
- [La Fiche de l'ANACT diffusée le 03.06.2021 sur l'accompagnement en entreprise des télétravailleurs ;](#)
- [Le plan d'action à destination des entreprises en situation de fragilité du Ministère de l'Economie.](#)